

dollars pour aider ceux qui sont dans le besoin continue à offrir les mêmes services sociaux et d'assistance.

**Des voix:** Bravo, bravo!

**Mlle MacDonald:** Madame le Président, madame le ministre se souviendra qu'elle n'est invitée à participer aux travaux du comité que pour s'opposer à la généralisation de l'allocation au conjoint. Voilà pourquoi elle est tenue d'assister aux séances du comité.

Puisque madame le ministre a refusé de rencontrer les représentants du Conseil canadien du développement social et puisqu'elle a refusé de faire quoi que ce soit pour calmer leurs inquiétudes en ce qui concerne le Régime d'assistance publique du Canada, je voudrais savoir si elle accepterait de rencontrer ses collègues du cabinet—qui sont censés faire preuve de compassion—et leur demander d'arrêter d'exercer sur elle des pressions en vue de la réduction des allocations aux assistés sociaux, ce que le cabinet envisage de faire.

**Mme Bégin:** Madame le Président, je pense que ce débat n'aide personne, et surtout pas ceux dont je pensais que l'honorable représentante se souciait. Elle prétend que je suis contre l'octroi de l'allocation au conjoint. Elle sait que c'est faux. Je choisis mes priorités différemment, et j'ai choisi de trouver des centaines de millions de dollars pour augmenter le supplément de revenu garanti de \$20 par mois en 1979.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Bégin:** Lorsque l'opposition a pris le pouvoir pendant une courte période, à ma connaissance, elle s'est bornée à présenter une mesure sociale pour les enfants de l'ordre de 4 millions de dollars. Nous étions dans l'opposition et nous avons dû harceler les conservateurs pour qu'ils portent ce programme à 10 millions de dollars. Voilà ce que nous avons fait relativement à l'allocation au conjoint.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Bégin:** En ce qui concerne les autres accusations qu'elle fait, elles n'ont pas beaucoup de sens et ne sont guère valables. En fait, j'ai totalement oublié de quoi il s'agissait. Je répète tout simplement que je n'ai jamais refusé de rencontrer les représentants du Conseil canadien de développement social. Je tiens à dire que ce ne sont que des rumeurs. Au début de ses questions, l'honorable représentante a dit qu'elle se fondait sur des rumeurs. Ce n'est pas mon genre. Je me base sur des faits et sur la réalité.

**Des voix:** Bravo!

### Questions orales

#### LA FONCTION PUBLIQUE

##### LA PRIME DE BILINGUISME POUR LES EMPLOYÉS DU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

**M. Rod Murphy (Churchill):** Madame le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Je sais qu'il a pris personnellement certains engagements en faisant adopter la loi sur les langues officielles, mais ce qui me préoccupe, c'est l'attitude qui complique la mise en application de cette loi. Les traducteurs, nous le savons, n'ont plus de convention collective depuis 19 mois. Il en résulte que les services, les programmes et les documents ne sont plus mis à la disposition des citoyens dans les deux langues officielles.

Ma question porte en réalité sur d'autres négociations, celles du Conseil de recherches en sciences humaines. Tous les membres de ce groupe d'employés sont bilingues—et je les en félicite. Ce qui me révolte, c'est que pendant les négociations qui se poursuivent actuellement, le gouvernement a refusé d'accorder la prime de bilinguisme aux membres de ce groupe. C'est le seul groupe qui ne reçoit pas la prime de bilinguisme. Si le gouvernement veut respecter ses engagements, il devrait intervenir, à mon avis.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, pour répondre à la première question du député, je dois dire que j'ignore où en sont les négociations.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Elles se poursuivent.

**M. Trudeau:** Sauf erreur, elles se poursuivent. Le député ne voudrait tout de même pas que j'intervienne dans le conflit pour le moment et que je prenne position en faveur d'une partie ou de l'autre.

Quant à la deuxième question, je la tiendrai pour préavis. J'ignore les faits que le député m'a exposés.

**M. Murphy:** Madame le Président, je voudrais remercier le premier ministre pour cette promesse. En fait, les négociations avec les deux groupes ont été rompues et le premier ministre peut certainement se renseigner. Dans les deux cas, le conflit découle du fait que le gouvernement a refusé d'accepter le rapport du comité de conciliation. Je voudrais qu'en se renseignant à ce sujet, le premier ministre de demande aux ministres compétents d'adopter une attitude bien plus constructive à l'égard des rapports des comités de conciliation et de cesser de pousser les fonctionnaires au militantisme.

**M. Trudeau:** Madame le Président, il s'agit, je crois, de deux conflits de travail qui n'ont rien à voir avec la politique de bilinguisme du gouvernement, il s'agit d'un litige entre deux parties opposées. Je ne vois pas comment le député peut nous accuser de ne pas appliquer notre politique de bilinguisme simplement à cause d'un conflit de travail. Il s'agit de deux choses distinctes, madame le Président.